LE TAKFIR DE CELUI QUI COMMET DE L'ASSOCIATION MAJEURE EST-IL RÉSERVÉ AUX SAVANTS ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans At-takfir et ses règles



Le takfir de celui qui commet de l'association majeure est-il réservé aux savants ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.





Télécharger | 0min 34

Question :
Qu'Allah soit bienfaisant envers vous. Cette question provient du site. Le takfir de celui qui commet de l'association majeure ou de celui qui insulte Allah est-il réservé aux savants ?

Réponse :

Non, lorsque tu entends ce mal, tu dois le blâmer. Dis-lui que ce n'est pas permis, qu'il lui est interdit de prononcer une telle parole. Tu le conseilles selon ce que tu connais, [tu lui donnes] le conseil selon ce que tu connais. Quant à l'application du jugement sur lui, cela doit provenir des savants.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com